

JEUDI 6 MAI 2010 !



UNE RÉUSSITE SANS CONTESTE !
LES CONTRÔLEURS DU TRAVAIL
AU CŒUR DE L'ACTION !



UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE !

10 h 30

La Bourse du Travail de Paris a été le lieu de rendez-vous des contrôleurs du travail, venus nombreux de toute la France (plus de 400 collègues), *sans oublier tous ceux qui par leur mobilisation dans les services étaient présents dans l'esprit de chacune et chacun d'entre nous*, pour exprimer leur « colère » face à la mise en place de ce grand « fourre tout » statutaire que représente le NES (Nouvel Espace Statutaire), **synonyme de déqualification et de déclassement pour le corps des contrôleurs du travail**, initié par le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique d'alors, devenu aujourd'hui ministre du travail !



Malgré une acoustique défailante, due à une immense verrière, (*voir photo ci-contre trouvée sur internet datée de 2006 afin de donner une idée de l'architecture du lieu*), chacune des organisations syndicales a rappelé brièvement sa position.

FO TRAVAIL et **l'UNSA ITEFA**, acteurs premiers de ce mouvement, depuis plus de 18 mois « *pour une juste reconnaissance des contrôleurs du travail* », dont une pétition ayant recueilli **plus de 1600 signatures**, se sont exprimés succinctement rappelant leur démarche commune en notant que depuis octobre 2008, pas moins de 4 ministres s'étaient succédés à la tête du ministère du travail avec autant d'interlocuteurs différents par cabinet ministériel !

La parole a été donnée aux contrôleurs du travail durant toute la matinée, chacune et chacun pouvant exprimer son point de vue, ses réflexions, ses interrogations. Ils ont rappelé leurs compétences multiples, leur technicité spécifique, les nombreuses missions exercées outre la section d'inspection, l'engagement de leur responsabilité personnelle et pénale, leur appartenance à l'inspection du travail au sens du BIT, l'exigence de la préservation de leur statut particulier, rappelant que tous les contrôleurs du travail sont dans le même « bateau » par l'exercice de leur fonction ! *Ainsi, la position et les revendications portées par l'UNSA ITEFA et FO TRAVAIL ont-elles été saluées à plusieurs reprises par les collègues comme étant claires et invariables dans leur expression !*

A l'issue des débats et des nombreuses prises de parole, la perspective du rendez-vous de l'après midi, à 15 heures, au ministère avec la conseillère sociale du ministre du travail, Madame Annabelle ARCHIEN assistée du Dageмо Monsieur Luc ALLAIRE, a fait l'objet

d'une volonté de tous les contrôleurs du travail de voir exprimer leurs revendications portées par l'ensemble des organisations syndicales qui seraient reçues.

Dans ce but, *une motion a été rédigée par les contrôleurs du travail et soumise aux votes de l'ensemble des collègues* reprenant les *trois points indissociables* qui avaient été exprimés tout au long de la matinée :

- **Pas d'entrée du corps des contrôleurs du travail dans le NES ;**
- **Respect du statut des contrôleurs du travail et de leur spécificité ;**
- **Grille de A type pour tous les contrôleurs du travail.**

VOTES : 400 contrôleurs : POUR : 386 - CONTRE : 5 - ABSTENTION : 9

Un satisfecit de voir qu'une démarche intersyndicale soit trouvée par la volonté de tous les contrôleurs du travail non syndiqués et syndiqués ! C'est une nouvelle étape incontournable qui s'est concrétisée par ce rassemblement massif, une belle démonstration de démocratie sociale directe !

Le 6 mai 2010, une date à retenir !!!

FO TRAVAIL et **L'UNSA ITEFA** n'ont pu que constater, au regard de cette motion et de l'expression des collègues au cours des débats et des échanges, *que les contrôleurs du travail ont ainsi repris dans son intégralité ce pour quoi nos O.S. se battent depuis plus de 18 mois, dont acte !*

Dès à présent, les contrôleurs du travail prévoient un nouveau temps fort : **le 23 septembre prochain**. En attendant de nouvelles actions ponctuelles ont été soumises aux collègues, ces dernières feront l'objet d'une communication ultérieure.

Il est déjà 12 h 45 et l'ensemble des participants doit se rendre devant la gare Montparnasse pour la manifestation prévue à 14 heures...



14 h 00 **UNE « MANIF » RÉUSSIE !**

Le cortège, animé et dense, a pris le chemin du 127 de la rue de Grenelle : en scandant avec bonne humeur mais détermination les différents slogans ci-contre, lancés au porte voix par notre collègue de **FO ! Un grand Merci à lui, pour l'animation de la manif !!!**

Certains collègues nous ont rejoints le long du parcours venant grossir les rangs des « **contrôleurs du travail en colère !** »

15 h 20 Après quelques minutes d'attente, la délégation, formée de deux personnes par organisation syndicale et **majoritairement composée de contrôleurs du travail**, a été reçue par Madame Annabelle ARCHIEN, conseillère sociale du Ministre, assistée de Monsieur Luc ALLAIRE, Dagemo, lui-même accompagné de Madame Mireille LE CORRE, sous-directrice de Carrières et Compétences.

Chaque organisation syndicale a présenté les revendications des contrôleurs du travail en s'appuyant **essentiellement sur la motion votée le matin** en assemblée générale.

L'**UNSA ITEFA** et **FO Travail** ont *maintenu la position qu'elles ont adoptée depuis 2008, concernant la grille de A type pour tous les contrôleurs du travail* en rappelant les arguments [qu'elles défendent depuis 18 mois] basés, sur la technicité, les missions exercées dans leurs domaines. Ils ont également précisé leur rôle dans l'encadrement des services puisque le corps des contrôleurs du travail avait été expressément visé dans une lettre de septembre 2008 du ministre concernant la possibilité de négociation sur la refonte de la grille des « B », particulièrement certains corps classés en CII.

Nous avons également rappelé que les contrôleurs ont en charge les entreprises de moins de 50 salariés qui représentent 96% des entreprises soumises au contrôle : soit 80% des actes d'inspection contenus dans le rapport au BIT.

Enfin, il a été précisé que le BIT n'a jamais fait aucune différence entre contrôleurs et inspecteurs quant à leur activité et à leurs missions, qui se trouvent sous le même vocable, « inspection du travail ».

A ces observations juridiques et économiques, le Dagemo a repris *le même raisonnement* qu'il nous tient en instances paritaires *pour justifier son refus de sortir du NES et ainsi de reconnaître les spécificités du métier de contrôleur du travail* : il continue à prétendre qu'une légère amélioration pour le « flux » (contrôleurs entrants) et une amélioration plus sensible pour le « stock » (contrôleurs entre quarante et soixante ans) représente une réelle opportunité pour le corps, ce d'autant plus qu'il met en avant « que cette amélioration se poursuivra au-delà de la retraite avec les gains liés aux indices supplémentaires ! »

Face à cette « ténacité provocante » dans le raisonnement, nous avons fait remarquer, une fois encore, que la majorité des agents ayant moins de dix ans d'ancienneté n'atteindra pas les indices terminaux, même avec une carrière idéale, que le manque à gagner entre 17 et 30 ans d'ancienneté peut être estimé entre **moins** 23 000 € et **moins** 13 000 €, et qu'au regard de l'âge moyen d'entrée dans le corps plus de 40 ans de cotisations seront nécessaires...

Madame Annabelle ARCHIEN, conseillère sociale, a indiqué d'une part que la nouvelle équipe en place est au stade de la prise de fonction et que par conséquent il s'agissait d'une réunion d'écoute et d'information réciproque des arguments de chacun sur un champs qui relève *d'un arbitrage gouvernemental*, que d'autre part, elle rendra compte au ministre des revendications portées, *de la démarche intersyndicale commune sur les trois points de la motion qui sont très clairs*. Elle a pris l'engagement de revoir les organisations syndicales dès que le ministre aura pris connaissance du dossier et que ce dernier a sa méthode de travail : *écoute-discussion-proposition-décision*. Elle a ajouté que le ministre est très attaché au dialogue social et qu'il présiderait prochainement un CTPM.

Après sa sortie du cabinet, à 17 h 00, la délégation a indiqué que l'action des contrôleurs se poursuit et que les organisations syndicales se reverront pour décider de nouvelles modalités d'action.

CONTRÔLEURS DU TRAVAIL ! RESTONS MOBILISÉS !

Paris, le 7 mai 2010